

# RESIDENCES DAR SAADA S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

Avril 2024

**Aux Actionnaires de la société  
RESIDENCES DAR SAADA S.A.**  
Tour Crystal 3, Quartier Marina  
Casablanca

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

**1. Conventions conclues et autorisées par le conseil d'administration au cours de l'exercice 2023**

**Convention d'acquisition du terrain objet du titre foncier N° 260/d, sis à Beni Mellal entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et la Société Groupe Palmeraie Développement S.A (Convention écrite) autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Juin 2019**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (administrateur à RESIDENCES DAR SAADA S.A (RDS S.A)) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal de RDS S.A) ;
- **Nature et objet** : Acquisition du terrain objet du titre foncier N° 260/d, sis à Beni Mellal.
- **Charges comptabilisées** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : MAD 31 835 880,37.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023
- 2.1 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAKAN COLODOR S.A.R.L conclue le 1er janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
  - **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
  - **Produit comptabilisé** : MAD 281 518,90 ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 70 459 107,73.
- 2.2 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et Excellence IMMO.IV conclue le 1er janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
  - **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
  - **Produit comptabilisé** : NEANT ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 48 100 000,00.
  - **Montant comptabilisé au passif** : MAD 2 362 895,00.
- 2.3 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et Résidence Dar Saada IV conclue le 1er janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
  - **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
  - **Produit comptabilisé** : MAD 73 965,88 ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 68 767 503,78.

**2.4 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et Résidence Dar Saada V conclue le 01 Janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
- **Produit comptabilisé** : MAD 189 941,89 ;
- **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 38 462 363,62.

**2.5 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et Résidence Dar Saada VII conclue le 01 Janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
- **Produit comptabilisé** : MAD 1 319 422,73 ;
- **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 242 854 783,37.

**2.6 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et AL BORJ AL AALI conclue le 01 Janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (administrateur à RDS S.A et gérant de la société AL BORJ AL AALI) ;
- **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : MAD 1 168 129,90.
- **Montant comptabilisé au passif (Avances et intérêts)** : MAD 5 726 631,34.

- 2.7 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et BADALONA conclue le 01 Janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
  - **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
  - **Produit comptabilisé** : MAD 197 243,84 ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : 14 638 290,29.
- 2.8 Convention de cession des parts sociales de la société AL BORJ AL AALI, entre RESIDENCE DAR SAADA S.A et ROSALINDA S.A.R.L (Convention écrite) conclue le 02 Décembre 2019, autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**
- **Personnes et sociétés intéressées** : RDS S.A et M. Hicham BERRADA SOUNNI (co-gérant de la société ROSALINDA et administrateur au niveau de RDS S.A) ;
  - **Nature et objet** : Cession de la totalité des parts sociales de la société AL BORJ AL AALI, détenues par la société RDS S.A à la société Rosalinda SARL ;
  - **Produits comptabilisés** : NEANT ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif** : MAD 197 706 020,71.
- 2.9 Convention de cession de l'intégralité du compte courant d'associé détenu par Résidences Dar Saada SA, enregistré sur la société AL BORJ AL AALI, à la société ROSALINDA S.A.R.L (Convention écrite) conclue le 30 décembre 2019, autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**
- **Personnes et sociétés intéressées** : RDS S.A et M. Hicham BERRADA SOUNNI (co-gérant de la société ROSALINDA et administrateur au niveau de RDS S.A) ;
  - **Nature et objet** : La cession du compte courant d'associé de la société AL BORJ AL AALI détenu par la société RDS S.A à la société ROSALINDA ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif** : MAD 96 293 979,29.

**2.10 Convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCE DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA VII S.A.R.L (Convention écrite) conclue le 03 Décembre 2018 avec effet rétroactif au 1er Janvier 2018, autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Juin 2019**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur au niveau de RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- **Nature et objet** : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS fournira à RDS VII et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
- **Produits comptabilisés** : MAD 1 135 935,17 ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.

**2.11 Convention d'acquisition du terrain objet du titre foncier N°22.253/M, entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et la Société Groupe Palmeraie S.A conclue le 02 Juillet 2018, autorisée par le Conseil d'Administration du 28 Mars 2019**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal de RDS S.A) ;
- **Nature et objet** : Acquisition du terrain dit « HAKAKATE » faisant l'objet du Titre Foncier N°22253/M, d'une superficie de VINGT SIX HECTARES ET VINGT CINQ ARES (26HA 25 ARE) appartenant à la Société Groupe Palmeraie Développement S.A ;
- **Charges comptabilisées** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : MAD 78 750 000, 00.

**2.12 Convention de financement et d'acquisition du terrain entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et DOLIDOL UNI CONFORT conclue le 29 novembre 2017, autorisée par le Conseil d'Administration du 15 janvier 2018**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (actionnaire à Dolidol et administrateur à RDS S.A) ;
- **Nature et objet** : L'acquisition des droits indivis à extraire par voie de morcellement du titre foncier N° 59/63 ;
- **Produits comptabilisés** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : MAD 14 917 500,00.

**2.13 Convention de financement et d'acquisition du terrain entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et M. Abdelali BERRADA SOUNNI conclue le 21 juillet 2017, autorisée par le Conseil d'Administration du 28 septembre 2017**

- **Personnes et sociétés intéressées** : RDS S.A et Mr. Abdelali Berrada Sounni (administrateur à RDS) ;
- **Nature et objet** : L'acquisition des deux terrains objet des titres fonciers numéros : 114,423/63 et 114,424/63 propriété dite bled Berrada ;

- Charges comptabilisées : NEANT ;
- Montant comptabilisé au passif : MAD 5 363 400,00.

**2.14 Convention de gestion d'actifs immobiliers entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et FT-OLYMPE conclue le 03 novembre 2017 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 29 septembre 2016**

- Personnes et sociétés intéressées : RDS S.A et M. Hicham BERRADA SOUNNI ;
- Nature et objet : Titrisation d'actifs immobiliers détenus par RDS S.A et certaines de ses filiales pour faire face aux besoins de trésorerie ponctuels générés par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année ;
- Charges comptabilisées : NEANT ;
- Montant comptabilisé à l'actif : MAD 15 868 116,38.

**2.15 Avenant du 04 novembre 2019, autorisé par le conseil d'administration du 30 Mars 2020, à la Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAADA COTE D'IVOIRE conclue le 11 mai 2015 avec effet rétroactif du 11 novembre 2014 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015**

- Personnes et sociétés intéressées : RDS S.A (associé principal de la filiale). ;
- Nature et objet : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- Rémunération : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT ;
- Produit comptabilisé : NEANT ;
- Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts) : MAD 44 817 199,46.

**2.16 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la Convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et EXCELLENCE IMMO IV S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 (Convention écrite)**

- Personnes et sociétés intéressées : M. Hicham BERRADA SOUNNI (Associé gérant dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- Nature et objet : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS S.A fournira à EXCELLENCE IMMO IV S.A.R.L et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
- Modalités : L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération ;
- Produit comptabilisé : MAD 68 717,90 ;
- Montant comptabilisé à l'actif : NEANT.

**2.17 Avenant du 20 novembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 à la Convention de Management Fees entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A conclue le 21 mars 2012 avec effet rétroactif le 1er janvier 2011 (Convention écrite)**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateur en commun) et Groupe Palmeraie Développement S.A (actionnaire principal de RDS S.A) ;
- **Nature et objet de la convention** : Assistance par Groupe Palmeraie Développement en matière d'accompagnement stratégique sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière ;
- **Modalités de la convention** : 1% du chiffre d'affaires annuel hors taxes ;
- **Charge comptabilisée** : NEANT ;
- **Produit comptabilisé (Montant abandonné par GPD S.A)** : MAD 12 631 940,75 ;
- **Montant comptabilisé au Passif** : NEANT.

**2.18 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et Résidence DAR SAADA VI conclue le 01 Janvier 2021 avec effet rétroactif au 1er janvier 2020 (Convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 30 mars 2020**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (administrateur à RDS S.A) et Résidence Dar Saada VI ;
- **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- **Rémunération** : Les avances consenties par les parties contractantes sont rémunérées au taux annuel de 4,5% HT ;
- **Produit comptabilisé** : NEANT ;
- **Montant compensé pour l'augmentation du capital de RDS 6 (Filiale Cédée en 2023)** : MAD 8 718 677,46 ;
- **Montant comptabilisé à l'actif (Avances et intérêts)** : NEANT

**2.19 Convention d'acquisition du terrain objet des titres fonciers N° 5073/43 et 5076/43, entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et la Société Groupe Palmeraie Développement conclue le 20/06/2019, autorisée par le Conseil d'Administration du 03 juin 2019**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal de RDS) ;
- **Nature et objet** : Acquisition du terrain dit « MANSOURIA » faisant l'objet des titres fonciers N° 5073/43 et 5076/43, dont les superficies sont respectivement de CENT SOIXANTE QUINZE HECTARES, CINQUANTE ARES ET CINQUANTE SIX CENTIARES (175 H 50 Ares 56 CA), et DIX SEPT HECTARES ET QUINZE ARES (17 H 15Ares) appartenant à la Société Groupe Palmeraie Développement S.A. ;

- Charges comptabilisées : MAD 600 000 000 ;
- Produits comptabilisés (variation de stock) : MAD 600 000 000 ;
- Montant comptabilisé à l'actif (autres débiteurs) : NEANT ;
- Montant Comptabilisé à l'actif (Stock) : MAD 600 000 000.

### **3. Conventions n'ayant pas produit d'effets sur les comptes de l'exercice 2023**

#### **3.1 Convention de trésorerie entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A conclue le 3 janvier 2008 (Convention écrite)**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et Groupe Palmeraie Développement (actionnaire principal de RDS S.A) ;
- **Nature et objet** : Permettre aux sociétés contractantes de procéder à des avances de trésorerie l'une envers l'autre selon leurs besoins et capacités financières ;
- **Rémunération** : Les avances consenties par les sociétés contractantes sont rémunérées au taux annuel de 6% HT ;
- **Produit comptabilisé** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.

#### **3.2 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et SAKAN COLODOR S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 (Convention écrite)**

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (associé dans la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- **Nature et objet** : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS S.A fournira à SAKAN COLODOR et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
- **Modalités** : L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et **supprime le plafond du montant de la rémunération** ;
- **Produit comptabilisé** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.

- 3.3 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et BADALONA IMMO S.A.R.L.A.U conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 (Convention écrite)**
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI (gérant de la filiale et administrateur à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS S.A fournira à BADALONA IMMO et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
  - **Modalités** : L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération ;
  - **Produit comptabilisé** : NEANT ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.
- 3.4 Convention de location entre RESIDENCES DAR SAADA S.A, GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT S.A et les autres filiales du groupe conclue le 30 mars 2015 (convention écrite), autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2015**
- **Personnes et sociétés concernées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (administrateurs en commun) et la société Groupe Palmeraie Développement S.A. (actionnaire principal de RDS S.A) ;
  - **Nature et objet de la convention** : Il s'agit d'une convention aux termes de laquelle RESIDENCES DAR SAADA S.A loue des locaux auprès du GROUPE PALMERAIE DEVELOPPEMENT SA et autres filiales du groupe. ;
  - **Charge comptabilisée** : NEANT ;
  - **Montant comptabilisé au passif** : NEANT.
- 3.5 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA IV S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 (Convention écrite)**
- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
  - **Nature et objet** : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS S.A fournira à RESIDENCES DAR SAADA IV et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
  - **Modalités** : L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération ;
  - **Produit comptabilisé** : NEANT ;
  - **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.

3.6 Avenant du 20 janvier 2016 avec effet rétroactif du 1er janvier 2015, autorisé par le Conseil d'Administration du 30 mars 2016, à la convention d'accompagnement stratégique entre RESIDENCES DAR SAADA S.A et RESIDENCES DAR SAADA V S.A.R.L conclue le 25 décembre 2014 avec effet rétroactif du 1er janvier 2014 (Convention écrite)

- **Personnes et sociétés intéressées** : M. Hicham BERRADA SOUNNI, M. Abdelali BERRADA SOUNNI (associés dans la filiale et administrateurs à RDS S.A) et RDS S.A (associé principal de la filiale) ;
- **Nature et objet** : Définition de la nature d'accompagnement stratégique que RDS S.A fournira à RESIDENCES DAR SAADA V et les conditions dans lesquelles cet accompagnement sera fourni et rémunéré ;
- **Modalités** : L'avenant arrête les nouvelles modalités de calcul de la facturation et supprime le plafond du montant de la rémunération ;
- **Produit comptabilisé** : NEANT ;
- **Montant comptabilisé à l'actif** : NEANT.

Fait à Casablanca, le 30 avril 2024

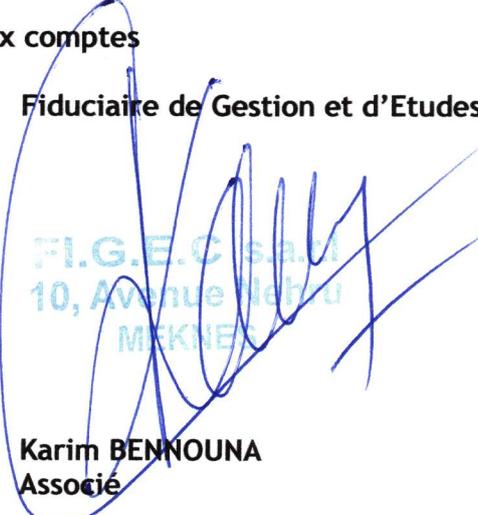
**Les Commissaires aux comptes**

**BDO Audit, Tax & Advisory S.A.**

**Fiduciaire de Gestion et d'Etudes Comptables**

  
**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
23, rue Lemkous - Quartier Oasis 20410 Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 29 33 04 / 15  
Téléfax : 212 5 22 29 33 05  
ICE : 001529604000091

**Mostafa FRAIHA**  
Associé

  
**FI.G.E.C s.a.r.l**  
10, Avenue Nefza  
MEKNES

**Karim BENNOUNA**  
Associé